JEREMIE Languedoc-Roussillon pour les entreprises

JEREMIE Languedoc-Roussillon est un fonds de 30 M€ (15 M€ de crédits de la Région et 15 M€ de crédits FEDER) entièrement dédié aux PME installées sur le territoire régional.

JEREMIE intervient en fonds propres au démarrage de l'activité de l'entreprise (amorçage) et lors de ses premiers développements(capital investissement).

JEREMIE intervient également sous la forme d'une garantie pour l'obtention d'un prêt à moyen terme pour les entreprises qui ont un projet de croissance (innovation, croissance externe, exportation etc).

JEREMIE s'appuie sur des intermédiaires financiers qui ont été sélectionnés pour attribuer les fonds aux PME de la région auxquels viennent s'ajouter les contributions des intermédiaires financiers ainsi que leur expertise, la mise en oeuvre de leur savoir faire et de celui de leur réseau. Autant d'atouts pour réussir son projet.

Pour bénéficier de JEREMIE, il suffit donc de s'adresser à **l'intermédiaire financier** qui correspond à votre recherche de financement adaptée au stade de développement de votre projet.

- pour l'amorçage : <u>CREALIA</u>, <u>prêt d'honneur pour l'amorçage</u>
- pour le capital investissement : <u>SORIDEC</u>, <u>participation pour le développement</u>
- pour le prêt Garanti : <u>Banque Populaire du Sud, prêt pour le développement</u>

Dossiers utiles pour votre projet

- <u>Dossier Financement Région Languedoc-Roussillon 2012</u>
- Présentation référence de JEREMIE LR oct 2012
- FEI JEREMIE Volet Garantie BPS 16 juin 2011
- Dossier de presse JEREMIE du 19/11/2010